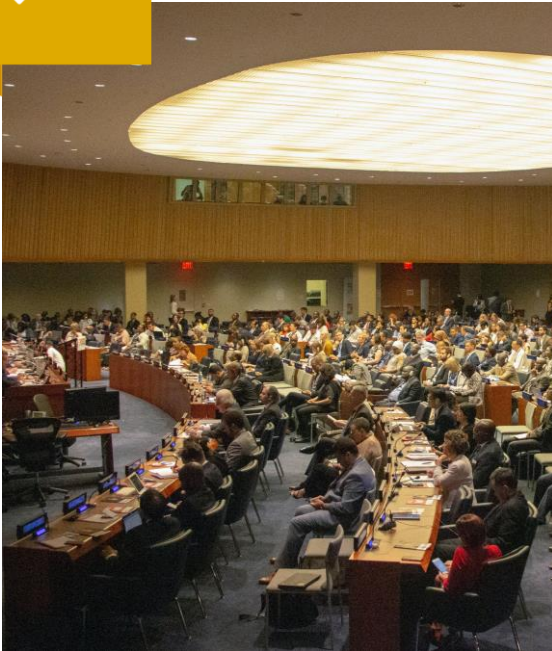




FORMATION



DURÉE

1 journée (7 heures)

DATES

6 septembre 2022

LIEU / FORMAT

Paris / Présentiel

TARIF (TVA 20% incluse)

Adhérent : 750 € TTC (soit 625 € HT, 125 € TVA)

Non-adhérent : 900 € TTC (soit 750 € HT, 150 € TVA)

PUBLIC VISÉ

Toutes les personnes ou organisations souhaitant acquérir des connaissances sur les 25 ans d'histoire des négociations internationales sur l'environnement et le climat

PRE-REQUIS

Aucun

Les grands rendez-vous internationaux du développement durable, du global au local

Avant la conférence de Rio de 1992, la diplomatie environnementale n'existait pas, sauf à travers des accords bilatéraux ou multilatéraux spécifiques visant surtout la maîtrise de pollutions. A partir des trois conventions signées à Rio (climat, biodiversité, désertification), trois branches diplomatiques nouvelles sont nées.

Les délégations de chaque pays se sont étoffées au point de disposer d'ambassadeurs spécifiques qui représentent leur pays dans toutes les négociations.

La diplomatie environnementale impacte les décisions des grands acteurs de la société civile. Ce mouvement environnemental a fait naître une gouvernance mondiale qui, dans ce monde de plus en plus fragmenté, reste vivace car les enjeux liés à la planète dépassent les tentatives actuelles de repli.

Que vous soyez managers ou décideurs d'entreprises, élus ou responsables administratifs de collectivités, directeurs ou chargés de mission d'ONG, cette formation vous donnera l'indispensable bagage pour comprendre les enjeux de ce siècle et les envisager pour votre organisation au-delà des discours généraux.



Objectifs et compétences visés

- **Connaître les contraintes internationales réglementaires** à respecter dans les stratégies d'acteurs.
- **Intégrer les impératifs internationaux** de réduction d'émissions et d'économie des ressources dans les politiques des organisations.
- **Acquérir un réflexe professionnel** du global au local et inversement.
- **Intégrer la complexité** des dimensions géopolitiques.
- **Repérer** à partir des thématiques internationales, **les thématiques nationales et sectorielles à venir.**

→ Programme de la formation

1. Histoire de la diplomatie environnementale, 30 ans d'efforts pour quoi faire ?

- De Rio à Copenhague
- De Copenhague à l'accord de Paris
- Avenir de l'accord de Paris
- L'autre diplomatie de la biosphère

2. Les relations entre diplomatie étatique et montée des sociétés civiles

- La primauté des Etats
- Des acteurs non-étatiques en mouvement
- Des acteurs non-étatiques en révolte

3. La diplomatie environnementale de l'après 2020 : l'incontournable co-construction

- La responsabilité civile climatique
- Le temps de l'action sectorielle
- La justice climatique, socle d'un nouvel ordre écologique mondial

→ Modalités pédagogiques

Les pédagogies mises en œuvre sont actives et participatives, c'est-à-dire qu'elles impliquent les stagiaires dans l'expérience et les expérimentations, sur le plan des ressentis et de l'analyse. Cela se traduit par :



« **La preuve par l'exemple** » Le Comité 21 accompagne depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans leurs démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustrations apporte pertinence et complémentarité aux apports théoriques.



Formation-action mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques, ateliers) pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.



Support de formation détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations.

→ Modalités d'évaluation



Une évaluation des compétences sera réalisée à l'entrée et à la sortie de la formation.

→ Moyens et outils

- Des fiches techniques
- Un support stagiaire
- Une liste de ressources documentaires
- Une boîte à outils co-construite

→ Taux de recommandation

Relatives aux éditions précédentes de cette formation

- 80 % des participants recommandent cette formation
- Nombre d'abandon : 0

→ Ils témoignent

- « *La formation est de grande qualité grâce à la personnalité de la formatrice qui a vécu de l'intérieur tous les événements dont elle parle. C'est une formation magistrale, délivrée avec beaucoup de pédagogie.* »
- « *Une formation très riche d'informations, passionnante* »
- « *Une formation rapide mais précise pour appréhender en une journée les grands marqueurs et les principales avancées de la diplomatie environnementale depuis 30 ans, mais aussi les défis qui restent à relever.* »

→ Formatrice : Bettina Laville

Conseillère d'Etat honoraire, Présidente et fondatrice du Comité 21



Conseillère d'État honoraire, docteur en lettres, lauréate de Sciences Po et ancienne élève de l'ENA, Bettina Laville est présidente et fondatrice du Comité 21, directrice de rédaction de la Revue transdisciplinaire Vraiment Durable et membre du comité scientifique de l'IMT.

Elle a été directrice de cabinet de Brice Lalon puis conseillère sur les questions d'environnement de Pierre Bérégovoy et celles du développement durable et de l'aménagement du territoire de Lionel Jospin, et du président de la République François Mitterrand. À ce titre, elle fut responsable de la préparation des conférences de Rio, Kyoto et Johannesburg. Elle a représenté la France à l'UICN de 1996 à 2001.

Elle a créé le Festival du film de l'environnement en 1982 et est cofondatrice du Festival des Nouvelles Explorations depuis 2016. Elle a été cinq ans avocate associée en charge du développement durable dans un cabinet d'avocats international.

Enseignante à Science Po pendant 10 ans, elle est l'auteur de nombreux articles et ouvrages dont un certain nombre d'articles juridiques sur l'Accord de Paris. Son dernier livre, *L'adaptation au changement climatique, une question de sociétés*, a été publié en 2017 avec le CNRS.

[Profil LinkedIn](#)

[Formations du Comité 21](#)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

- Référente Technique et Commerciale : Salomé Guilbert – guilbert@comite21.org
- Référente Administratif : Claire Sehier – sehier@comite21.org
- Référente Handicap : Anne Page – page@comite21.org

→ Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.



Toutes les formations du Comité 21 sont validées par **Qualiopi**, marque propriété du Ministère du Travail et certifiant la qualité de nos formations.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **Actions de formations**



Réseau National / siège
102 avenue des ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3 boulevard de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org



N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75
N° de SIRET : 399 155 779 00081



Formation : bulletin d'inscription

L'ORGANISATION

Raison sociale :

N° TVA intracommunautaire :

N° de SIRET :

Adresse (organisme) :

Code postal / ville :

Réfèrent administratif et financier pour le suivi du dossier :

Ligne directe :

E-mail :

LE STAGIAIRE

Nom Prénom :

Fonction :

Tel portable :

E-Mail :

En cochant cette case, le stagiaire atteste avoir bien pris connaissance de la fiche formation présentant les objectifs pédagogiques, le programme de la formation et les modalités pédagogique et d'évaluation.

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : Les grands rendez-vous internationaux du développement durable, du global au local

Date : 6 septembre 2022

PRIX TTC (TVA à 20%) : adhérent : 750 € TTC (625 € HT)

non adhérent 900 € TTC (750 € HT)

RÈGLEMENT

Par la structure signataire

1. Acompte de 50 % du montant TTC avec ce bulletin par virement. En cas d'impossibilité du versement de l'acompte, transmission d'un bon de commande (IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 4440 147 / BIC : CMCIFR2A)

2. Le solde sera à verser à réception de la facture.

Par l'OPCO

La prise en charge de la formation par votre OPCO doit nous être adressée avant le début de la formation. Merci d'en faire la demande en amont et de nous en informer.

Une convention de formation professionnelle est systématiquement envoyée avec la confirmation de votre inscription. L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du bon de commande, ou de la prise en charge confirmée par l'OPCO.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.
- Une annulation ou un report intervenant deux semaines ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.
- Une annulation ou un report intervenant moins de deux semaines avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 100 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.
- Toute formation commencée sera due intégralement.

À retourner au Comité 21 : Salomé Guilbert – guilbert@comite21.org

Date :

Nom et fonction du signataire autorisé :

Cachet de la structure



Réseau National / siège
102 avenue des ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3 bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org



N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75
N° de SIRET : 399 155 779 00081